



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Mars 2021 n°26



Votation du 7 mars

*Le 7 mars, renforçons les mailles
du filet social !*

*NON à l'accord de libre-échange
avec l'Indonésie !*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Ensemble, nous pouvons construire 2021 !, par Lydia Schneider-Hausser et Romain de Sainte Marie

Votation cantonale

- 04** Le 7 mars, renforçons les mailles du filet social !, par Thierry Apothéoz
- 05** Osons penser l'avenir en pleine crise !, par Léna Strasser et Helena Verissimo de Freitas



Votations fédérales

- 06** L'islamophobie sexiste de l'initiative anti-burqa ne connaît pas de limites !, par Kaya Pawlowska
- 07** NON à la privatisation des données d'identification électronique, par Christian Dandrès
- 08** NON à l'Accord de libre-échange avec l'Indonésie !, par Michel Zimmermann

Votation communale

- 09** Des rues piétonnes oui, mais sans contrepartie archaïque !, par Joëlle Bertossa

Élection cantonale

- 10** Renversons la majorité au Conseil d'État !, entretien avec Fabienne Fischer

Politique fédérale

- 11** Violences faites aux femmes : encore un long chemin à parcourir, par Laurence Fehlmann Rielle

Politique cantonale

- 12** Conseil d'État : une année de présidence plutôt particulière, par Anne Emery-Torracinta
- 13** Protéger la population, soutenir les travailleuses précaires et préserver les emplois, par Caroline Marti

Politique communale

- 14** Covid-19 : les communes au plus près des habitant-es, par Martin Staub

Vie du Parti

- 15** De la petite enfance aux grandes réformes, entretien avec Fayrouz Kashef
- 16** Sortir du « masculin universel », entretien avec Liliane Maury Pasquier
- 18** Lucie : animatrice de campagne en pleine pandémie, par Eloisa Gonzalez
- 19** L'auberge des Vergers : une fabrique de lien dans le circuit court alimentaire, par Timothée Fontolliet

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédacteur en chef : Michel Pomatto
Comité de rédaction : Frédérique Bouchet, Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Clémence Peilleux
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale



2021

2020

istock.com/solidcolours

ENSEMBLE, NOUS POUVONS CONSTRUIRE 2021 !

Par Lydia Schneider-Hausser et Romain de Sainte Marie, Coprésident-es du PS genevois

La crise sanitaire que nous traversons, et dont nous espérons voir la fin au plus vite, a ébranlé un système basé sur l'ultra-consommation, le capitalisme et le profit individuel. L'impact de cette crise, devenue sociale, est majeur en matière d'emploi et touche de plein fouet les personnes les plus précaires. Les inégalités creusées ces dernières années ressortent aujourd'hui au grand jour. Nous sommes toutes et tous touché-es par la situation exceptionnelle que nous traversons.

« Nous devons
également anticiper demain
et construire un nouveau
système sociétal »

Face à l'inconnu que représente cette période, nous, Socialistes, nous battons pour ne laisser personne au bord du chemin. Nous agissons concrètement, notamment au Grand Conseil, afin d'assurer le droit à l'alimentation, d'apporter des aides aux personnes les plus précaires et aux secteurs économiques les plus touchés afin de maintenir les emplois.

Mais au-delà de l'urgence et de l'action immédiate, nous devons également anticiper demain et construire

un nouveau système sociétal basé sur des valeurs fortes et fondamentales, à savoir : la solidarité, l'égalité et la justice sociale. Ces termes doivent dépasser la notion de concept, mais agir comme une boussole. Ne reproduisons pas ainsi les mêmes erreurs (inégalités, épuisement des ressources humaines et environnementales) qui caractérisent les facteurs de la chute inévitable du système économique libéral.

L'élection complémentaire au Conseil d'État le 7 mars prochain incarne une de ces étapes vers le changement. Un changement de majorité au sein du Conseil d'État qui représente un bras de levier majeur pour une autre orientation politique. Genève doit retrouver le sens de l'égalité, d'une meilleure redistribution des richesses, mais également valoriser le rôle essentiel de l'État et de ses employé-es qui assurent les services à la population. Dans ce sens, le Parti socialiste soutient pleinement et activement la candidature verte de Fabienne Fischer. Voter à gauche le 7 mars 2021, c'est voter pour un canton de Genève plus solidaire, plus égalitaire et plus juste !



LE 7 MARS, RENFORÇONS LES MAILLES DU FILET SOCIAL !

**Par Thierry Apothéloz,
Conseiller d'État**

Le 7 mars prochain, les Genevois-es seront amené-es à se prononcer sur la loi relative à l'indemnisation pour perte de revenus liée au Covid (L 12723). Acceptée de justesse au Grand Conseil grâce à une majorité de circonstance, cette loi a immédiatement fait l'objet d'un référendum lancé par le MCG et l'UDC. Leur argument principal ? La lutte contre le travail au noir et la chasse aux personnes sans statut légal, qui font en effet potentiellement partie des bénéficiaires prévus par le périmètre de cette loi novatrice et ambitieuse proposée par le Conseil d'État. À l'heure où l'urgence est devenue humanitaire, il n'est plus temps de regarder la couleur du passeport pour assurer des conditions de vie dignes à celles et ceux qui participent pleinement à la prospérité de notre canton.

La crise pandémique que nous traversons a eu des conséquences sanitaires dramatiques, accompagnées d'effets dévastateurs sur le plan économique et, bien entendu, également sur le plan social. Les longues files d'attente pour des denrées alimentaires aux Vernets, auxquelles nous avons assisté au printemps dernier, sont encore dans toutes les mémoires. Car si notre système social, nos assurances et nos filets de sécurité face à l'adversité de la vie sont solides et efficaces, il faut être conscient que nombreux-ses sont celles et ceux qui passent au travers, en raison de leur statut

professionnel ou légal. Les millions investis à fonds perdus par la Confédération et les cantons ont permis de limiter la casse, mais une grande partie de la population échappe à toute forme d'indemnités.

« À l'heure où l'urgence est devenue humanitaire, il n'est plus temps de regarder la couleur du passeport pour assurer des conditions de vie dignes à celles et ceux qui participent pleinement à la prospérité de notre canton »

Qu'il s'agisse de personnes ayant cotisé moins d'un an à l'assurance-chômage (pour le chômage), n'ayant pas un taux d'activité d'au moins 20% auprès du même employeur (pour le chômage partiel), ayant des activités intermittentes en dehors du secteur culturel, mais aussi de milliers de personnes cotisant valablement à l'assurance-chômage sans pouvoir bénéficier de ses prestations (car sans titre de séjour valable), de « faux indépendant-es », de travailleur-euses du sexe, d'étu-

diant-es pratiquant des petits jobs ponctuels, les situations pouvant conduire à une non-indemnisation sont pléthore.

C'est la raison pour laquelle sur mon initiative, et en concertation étroite avec les partenaires sociaux (syndicats et patronat), le Conseil d'État a déposé au mois de mai un projet de loi pour indemniser, à hauteur de 15 millions de francs, toutes les personnes – quel que

soit leur statut légal – qui ont perdu tout ou partie de leurs revenus durant la première vague de l'épidémie avec une indemnisation similaire à celle offerte par l'assurance-chômage, à savoir 80% de la perte de revenu.

Le 7 mars prochain, il nous faudra envoyer un signal fort de solidarité à celles et ceux qui sont les premières victimes de la crise. Notre cohésion sociale est à ce prix.

Osons penser l'avenir en pleine crise !

**Par Léna Strasser
et Helena Verissimo de Freitas,
Députées**

Avant que la pandémie ne nous touche de plein fouet, la précarisation de l'emploi allait déjà en s'accroissant. La situation sanitaire de ces derniers mois n'a fait que mettre en lumière une problématique bien connue, celle des contrats de travail précaire.

Aujourd'hui, il y a urgence à imaginer l'avenir autour de cette question. Nous devons nous atteler à contrer la précarité du travail, à dépoussiérer et à repenser notre vision du monde du travail qui doit pouvoir assurer une vie digne lorsqu'on travaille mais également lorsque le temps est venu de prendre sa retraite.

La loi attaquée par un référendum de l'UDC n'est pas seulement une aide financière, c'est également une reconnaissance de ces travailleuses et travailleurs essentielles à la bonne marche de la vie de chacune et chacun... et par là même à l'économie.

Faisons dès lors des propositions progressistes telles que celle d'un territoire zéro chômeur, et remettons sur la table des concepts connus comme une réduction du temps de travail et un revenu inconditionnel de base. Le plein emploi est devenu une utopie et l'écart entre les plus riches et les plus pauvres

se creuse. Il est temps d'oser.

Prenons également en compte que nos assurances sociales ne correspondent plus aux parcours de vie d'aujourd'hui, non linéaires. Le modèle de la carrière dans une seule entreprise est dépassé, la flexibilité, l'évolution du marché du travail et des métiers a un impact fort sur l'AVS.

Afin que l'indemnisation proposée par le Conseil d'État puisse, enfin, atteindre ses cibles, votons joyeusement puis soyons créatives et osons penser aujourd'hui aux modèles de demain.

3450 4000 1 an

Selon les estimations du Département de la cohésion sociale, c'est le nombre maximum de personnes qui pourraient être concernées et faire appel à cette aide.

L'indemnisation sera limitée à 4'000 frs par mois, pour une durée de maximum deux mois. L'indemnité sera plafonnée à 80% du revenu.

Pour en bénéficier, les travailleuses doivent habiter Genève depuis au moins une année (depuis mars 2019), et y avoir exercé une activité professionnelle durant les trois mois précédant la crise.

L'ISLAMOPHOBIE SEXISTE DE L'INITIATIVE ANTI-BURQA NE CONNAÎT PAS DE LIMITES !

Par Kaya Pawlowska,
Coprésidente du Groupe égalité du PS genevois

Le 7 mars 2021, le peuple souverain se prononcera sur l'initiative de l'Union Démocratique du Centre visant à interdire la dissimulation du visage sur notre territoire. Les arguments de l'UDC voilent à peine la nature autoritaire, islamophobe et sexiste de l'initiative qui prend pour cible à abattre la figure démoniaque de la femme en burqa, héroïne malgré elle des affiches de campagne de l'UDC.

Tout comme l'initiative contre les minarets il y a onze ans, l'initiative actuelle flirte avec l'irrecevabilité puisque les cas de dissimulation du visage ont été jugés par le Conseil fédéral comme un « phénomène marginal » qui concerne principalement quelques touristes des pays du Golfe. L'élément factuel écarté, il semble que ce soit le malaise diffus que provoque la burqa qui gêne le plus la population. Cet avis est partagé par une partie des juges à la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg dans le jugement de la loi française sur la laïcité : le « malaise » provoqué par le voile est une notion trop abstraite pour restreindre la liberté de religion. Si la brèche devait s'ouvrir, ce même « malaise » pourrait servir à justifier, en Russie ou en Hongrie par exemple, la recriminalisation de l'homosexualité.

À ce stade, une approche intersectionnelle et féministe est requise pour recentrer le débat vers des arguments objectifs et non sentimentaux.

Premièrement, la femme musulmane visée par cette initiative est un individu protégé par des droits humains universels. Sa liberté de religion est inaliénable et indiscutable. Si aliénation il y a et le port de la burqa n'est pas le fruit d'un choix personnel, le Code pénal suisse prévoit une interdiction de la contrainte à l'article 181 CP. En outre, toute velléité de définir ce qu'une femme peut ou ne peut pas porter rappelle que le corps des femmes ne peut devenir l'enjeu de l'exercice d'un pouvoir patriarcal obscurantiste dont il faut se défier.

En second lieu, la femme issue de la communauté musulmane se retrouve à l'intersection de deux systèmes de domination sociale : le sexisme et le racisme. Dans le cas de l'initiative de l'UDC, une politique qui paraît lutter contre les inégalités de genre se révèle être une instrumentalisation au service d'un agenda sexiste et islamophobe. En prenant du recul, l'intersectionnalité féministe peut être un bon indicateur pour juger des doubles discriminations que vivent notamment les femmes handicapées ou les femmes racisées. Par ailleurs, au sein du Parti socialiste genevois, ce concept important peut être un outil très utile pour penser l'hétérogénéité de nos membres et réfléchir les oppressions sans prendre le risque de les hiérarchiser ou de les généraliser.

Les foulards violets

En marge du débat sur l'initiative "anti-burqa", le groupe Égalité a reçu le collectif Les foulards violets. L'occasion d'entendre le témoignage de femmes* directement concernées. Elles ont remarquablement démontré le caractère sexiste,

raciste, islamophobe, patriarcal et paternaliste de l'initiative.

Les discussions ont porté sur la situation à Genève, la notion de labyrinthe de verre, les femmes musulmanes portant le foulard dans les pays anglo-saxons, plus tolérants à

cet égard, ou encore la légitimité de la parole...

Nous remercions les deux brillantes femmes pour leur prise de position, à retrouver ici :

www.lesfoulardsviolets.org



NON À LA PRIVATISATION DES DONNÉES D'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE

Par Christian Dandrès,
Conseiller national

Le 7 mars nous voterons sur la loi fédérale concernant les services d'identification électronique (LSIE). Le Parti socialiste appelle à voter NON à cette loi qui illustre la manière dont la droite cherche en toutes choses à favoriser les entreprises et leurs actionnaires.

L'idée à la base de ce projet de loi est bonne. Elle part du constat que des contrats ou demandes à l'administration (par ex. prestations sociales, déclaration d'impôts) sont ou pourraient se faire par voie électronique.

« La droite prend en otage la population en l'obligeant à accepter la privatisation d'une tâche fondamentale de l'État »

Pour répondre au besoin de protection qui en découle, le Conseil fédéral a proposé au Parlement de mettre en place un système d'identification pour éviter les détournements d'identité et mieux sécuriser les transactions.

La procédure prévue par la loi a été pensée pour assurer un maximum de sécurité, mais souffre d'une faille qui résulte de la volonté politique de la droite de privatiser une tâche régalienne. La personne qui veut obtenir une identification électronique doit bien passer par la Fedpol, mais elle doit s'adresser au préalable à un fournisseur privé.

On bâtit donc la forteresse sur du sable.

Ces entreprises ont, par nature, pour objectif de générer du profit. Certaines pourraient être tentées de monnayer ces données ou de sous-estimer les besoins en matière de sécurité pour éviter le piratage. Or, les données concernées sont parmi les plus sensibles. Il s'agit des informations figurant dans une déclaration d'impôts ou celles requises pour l'octroi de prestations sociales.

C'est en vain que les groupes parlementaires des Socialistes et des Vert-es ont tenté, durant le débat aux Chambres fédérales, de corriger la loi sur cet aspect fondamental et de prévoir que les données d'identification personnelles soient traitées et fournies par l'État. Toutes ces propositions ont été balayées par une droite très arrogante qui, pour anecdote, a décidé à la même période de servir aussi la soupe aux entreprises privées dans le domaine de la santé, en proposant d'élargir la prise en charge financière des cliniques privées par les assurés des caisses maladies et les cantons.

La droite prend en otage la population en l'obligeant à accepter la privatisation d'une tâche fondamentale de l'État ou à retarder la mise en place d'un système utile pour les administrés.

Le 7 mars refusons ce chantage et votons NON à la loi fédérale sur les services d'identification électronique.



NON À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'INDONÉSIE !

**Par Michel Zimmermann,
Représentant du PS genevois au sein du
comité référendaire**

À une confortable majorité, et en opposition au préavis du Comité directeur, l'Assemblée générale du PS genevois s'est prononcée contre l'Accord de libre-échange avec l'Indonésie.

Celui-ci, voulu par le Conseil fédéral, a été attaqué par un référendum – « Stop huile de palme » – soutenu par plusieurs partis, dont les « Verts », diverses ONG et de nombreuses associations ou personnalités se réclamant du combat pour le climat. Le PS genevois a également compté parmi la cinquantaine d'organisations qui ont soutenu la campagne référendaire.

Pour les opposant-es à l'Accord de libre-échange avec l'Indonésie, celui-ci constitue, au compte des intérêts de multinationales de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, un encouragement irresponsable au gouvernement indonésien pour poursuivre sa politique de déforestation massive. Il faut dire que les palmeraies à huile occupent déjà une superficie de plus de 17 millions d'hectares (plus de quatre fois la superficie de la Suisse) arrachés à la forêt primaire.

Pour celle et ceux qui en défendent l'adoption, cet accord de libre-échange avec l'Indonésie serait acceptable car, disent-ils, c'est la première fois qu'un tel accord comprend des chapitres sur la durabilité des normes environnementales et sociales. Selon eux,

l'huile de palme concernée par la conclusion de cet accord serait produite en conformité avec un certain nombre de critères et de conditions de production définis pour l'obtention du label RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil). Problème: la vérification des conditions d'obtention de ce label n'est ni contraignante ni soumise à l'appréciation d'une quelconque instance indépendante. C'est du moins ce qu'affirme la Fédération romande des consommateurs qui dénonce la supercherie.

Enfin, outre qu'il implique la destruction irréversible d'une biodiversité unique au monde (pensons aux orangs-outans); que son contenu ultralibéral favorise les plus forts dans le marché mondialisé et, partant, pénalise la production d'oléagineux européens, il y a un problème de fond: celui des parties contractantes. Lorsque l'on s'apprête à conclure un contrat avec quelqu'un, une entité ou un gouvernement, on y regarde à deux fois. L'Indonésie, gouvernée d'une main de fer par un autocrate, le président Joko Widodo, est sur la liste rouge de la Confédération syndicale internationale (CSI) pour la brutalité de la répression antisyn-dicale qui s'y pratique. Cela ne constitue pas, loin s'en faut, un gage de durabilité crédible.

C'est pourquoi, le 7 mars prochain, ce sera un grand NON à l'Accord de libre-échange avec l'Indonésie !

DES RUES PIÉTONNES OUI, MAIS SANS CONTREPARTIE ARCHAÏQUE !

Par Joëlle Bertossa,
Coprésidente du PS Ville de Genève
Conseillère municipale en Ville de Genève

En marge des problèmes et des drames provoqués par la pandémie de COVID-19, une conséquence du semi-confinement a donné un peu de baume au cœur des Genevois-es: le calme et le silence qui régnaient au centre-ville. En effet, pendant quelques semaines, plus de bouchons, plus de klaxons, moins de pollution et au final de nouvelles voies pour les vélos et une nature qui reprend, un peu, ses droits.

« Déjà en 2016, la population votait largement pour une mobilité cohérente et équilibrée. (...) Il est temps d'en prendre acte ! »

Cette parenthèse fut comme un avant-goût, une possibilité concrète d'une mobilité différente et douce pour notre ville et il faut s'en souvenir.

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le plan climat du canton de Genève indique qu'il faudrait une réduction d'environ 90% de nos émissions de gaz à effet de serre. Les transports individuels motorisés sont un des premiers émetteurs directs de ces fameux gaz responsables du réchauffement climatique.

Déjà en 2016, la population votait largement pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE). Le Grand Conseil ainsi que le Conseil municipal leur emboîtaient le pas et votaient l'urgence climatique comme priorité en 2019. Il est temps d'en prendre acte !

Construire un nouveau parking dans l'hyper-centre est totalement contradictoire avec ces décisions et ne prend pas en compte les sept parkings alentour qui totalisent plus de 4 000 places, jamais pleines. Selon la Fondation des Parkings, une baisse de fréquentation générale est constatée depuis quelques années et la population a voté cette année pour la suppression de

4 000 places de stationnement.

Le projet vante des rues piétonnes et arborées et des panneaux d'affichage de cette ville fantasmée ont fait leur apparition ce printemps à Rive. En réalité, si le projet prévoit bien la seule piétonnisation de la rue Pierre Fatio, toutes les autres rues du projet resteront utilisées par de nombreux véhicules (TPG, ayants-droit).

Si nous ne remettons pas en question le besoin de zones piétonnes, il est possible de réaménager la zone sans avoir à construire un parking en dessous de 500 places sur 6 niveaux !

Nous devons dès aujourd'hui trouver d'autres moyens de circuler au centre des villes et cesser d'attirer les voitures individuelles en proposant des alternatives accessibles performantes et non polluantes.

Pour toutes ces raisons, nous vous appelons à voter non au projet de parking Clé de Rive !



RENVERSONS LA MAJORITÉ AU CONSEIL D'ÉTAT !

Entretien avec Fabienne Fischer,
Candidate au Conseil d'État



Le 7 mars prochain se tiendra l'élection complémentaire au Conseil d'État pour laquelle le PS soutient Fabienne Fischer, membre des Vert-es.

Fabienne, peux-tu te présenter et présenter ton parcours ?

J'ai enseigné 15 ans l'histoire au Collège Rousseau et cela fait maintenant 15 ans que je suis avocate. Cela fait également 15 ans que je suis chez les Vert-es où j'ai assumé diverses responsabilités et je suis actuellement coprésidente des Vert-es de Lancy et trésorière des Vert-es genevois-es. J'ai toujours milité d'une manière ou d'une autre depuis mes 18 ans.

Quels sont les engagements associatifs, militants, ou les causes qui te tiennent particulièrement à cœur ?

Les causes de l'égalité et du respect de la diversité, tout d'abord. Celle entre femmes et hommes, parce qu'elle est historiquement emblématique et, hélas, toujours actuelle, mais aussi en faveur des LGBTIQ, des première, deuxième et troisième générations d'immigrant-es dont la place n'est pas assez valorisée dans la société, notamment dans la fonction publique. La société est riche de sa diversité.

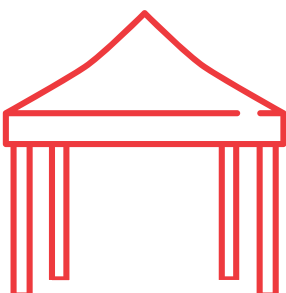
La cause du climat bien sûr. C'est la mère de toutes les batailles à mener aujourd'hui. Elle doit être menée sans concession. Elle doit s'appuyer sur des réformes structurelles de l'économie. L'État doit en être le pilote. Les investissements pour diminuer l'impact carbone doivent être massifs. Ils fourniront de l'emploi local, et non délocalisable. Par ailleurs des secteurs économiques entiers seront amenés à se reconvertir. Il faudra compter sur une très solide formation profes-

sionnelle. Notre mission est de ne laisser personne au bord du chemin.

Selon toi, quelles devraient être les priorités du Conseil d'État ?

Engager immédiatement l'administration et le secteur privé dans l'ère de la transition. Calculer partout l'impact carbone, pour cibler nos efforts de diminution là où ils sont le plus nécessaires. Investir massivement pour la transition, dans la rénovation des bâtiments, dans l'agriculture, dans la fibre optique (pour pouvoir se passer de la 5G). Mettre en place un revenu universel, au moins le temps de la reconversion de notre économie. Repenser la fiscalité en conséquence et la promotion économique si nous voulons reconquérir notre souveraineté alimentaire, notre souveraineté sanitaire, notre souveraineté numérique. Que deviendrait notre démocratie directe si elle était dépendante du sud pour sa nourriture, de la Chine pour sa santé, des GAFAM pour ses données ?

Propos recueillis par Clémence Peilleux



Actions de campagne

Pour saisir cette chance de renverser la majorité, le PS genevois et ses sections se mobilisent à travers l'organisation de différentes actions en collaborations avec les Vert-es.

Pour suivre la campagne et recevoir les dates et lieux des actions, rejoignez-nous sur le groupe Facebook :
« Les militant-es du PSG »

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES: ENCORE UN LONG CHEMIN À PARCOURIR

**Par Laurence Fehlmann Rielle,
Conseillère nationale**

Depuis le mouvement #MeToo et la grève féministe de 2019, le sexisme en général et les violences faites aux femmes en particulier sont revenus sur le devant de la scène.

Ce développement est réjouissant car il amplifie et actualise les revendications des féministes mobilisées depuis des décennies qui étaient perçues auparavant comme trop avant-gardistes. Le fait que des jeunes femmes osent de nouveau s'affirmer comme féministes apporte un regain de dynamisme et garantit que la relève sera assurée.

Le Parlement fédéral a ratifié la Convention d'Istanbul en 2018 (protection contre les violences faites aux femmes). En septembre 2020, j'ai déposé un postulat demandant que l'on intègre des dispositions législatives sur la lutte contre les violences faites aux femmes dans la loi sur l'égalité ou que l'on prévoise une base législative distincte. Les données statistiques font état du meurtre d'une femme tous les quinze jours par son mari, ex-mari ou compagnon. Elles montrent aussi une augmentation des délits contre l'intégrité sexuelle. Il y a donc lieu d'agir sur plusieurs fronts, à savoir la sensibilisation, la formation des professionnel·les confronté·es à ces problèmes et prévoir des ressources pour combattre ce fléau.

La réponse du Conseil fédéral est insatisfaisante: il ne souhaite pas adapter la législation et estime que les

mesures de coordination avec les cantons et les projets supervisés par le Bureau fédéral de l'égalité dans ce domaine sont suffisants. Le crédit-cadre de CHF 3 millions récemment voté par le Parlement paraît néanmoins bien maigre à l'échelle du pays. Par comparaison, le budget du canton de Genève est de 4,2 millions de francs pour le même objectif! On attend maintenant le premier rapport que le Conseil fédéral présentera au Conseil de l'Europe en juin 2021 sur l'application de la Convention pour relancer le débat.

D'autres enjeux d'importance nous attendent en 2021, à savoir la révision du droit pénal sexuel où la définition du viol devrait être élargie et la notion de consentement être intégrée aux nouvelles dispositions. Cette mesure fait l'objet d'une campagne très soutenue d'Amnesty International et des réseaux féministes afin de préparer le terrain parlementaire.

Mais il reste encore du chemin à parcourir pour faire bouger le Parlement: le récent vote de la Conseillère aux États Johanna Gapany, qui a fait échouer la motion demandant le lancement d'une campagne contre le sexisme, en est une illustration affligeante. Cela montre une fois de plus l'importance des pressions que doit exercer la société civile.

CONSEIL D'ÉTAT : UNE ANNÉE DE PRÉSIDENTENCE PLUTÔT PARTICULIÈRE

Par Anne Emery-Torracinta,
Conseillère d'État



J'ai repris la présidence du Conseil d'État mi-octobre, en pleine flambée du coronavirus et alors que l'affaire Maudet allait connaître un nouveau rebondissement : à une crise sanitaire, économique et sociale dont nous ne pouvions même pas imaginer il y a encore moins d'une année qu'elle puisse se produire en Suisse, se rajoute une crise politico-institutionnelle. Et ceci dans un canton sans majorité parlementaire claire, où la classe politique, peu consensuelle, se déchire régulièrement.

Autant dire que cette année présidentielle démarre de manière assez particulière, pratiquement sans événements protocolaires, mais sous le signe de la gestion de crise !

Dans ce contexte, une de mes priorités a été de tout mettre en œuvre pour que notre canton soit doté d'un budget et ne revive pas ce qui s'est passé l'année dernière (aucun poste accepté). Car quand les besoins augmentent – et je le vois à la tête du DIP où le nombre

d'élèves est en hausse depuis plusieurs années – refuser les nouveaux postes revient à baisser les prestations.

Aussi, avec le soutien du Conseil d'État, j'ai rencontré les partis et leur ai proposé de s'entendre sur une méthode en deux temps : voter rapidement un budget avec les postes demandés, puis faire travailler gouvernement et Parlement ensemble et sans tabou dès janvier, sur les thèmes qui divisent régulièrement la classe politique (fonctionnement de l'État, fiscalité, fonction publique, répartition des tâches et des charges entre canton et communes, etc.). Car cela ne sert à rien que le Conseil d'État arrive en fin d'été avec des propositions budgétaires qui vont déplaire à tout le monde, au Parlement comme aux partenaires externes que sont les communes ou la fonction publique. Grâce à l'engagement des partis gouvernementaux, un accord a ainsi été trouvé sur le budget.

Autre priorité : anticiper au mieux les besoins futurs du marché du travail. Nul doute en effet que la pandémie aura des conséquences durables sur l'emploi, certains secteurs devant se redimensionner. De plus, les enjeux énergétiques et climatiques vont nécessiter de développer de nouvelles filières de formation. C'est pourquoi, afin de travailler tant sur la reconversion professionnelle que sur les besoins futurs de formation, initiale ou continue, j'ai initié la création d'une «task force» comprenant des représentant-es de quatre départements (DDE, DIP, DSES, DCS) et des partenaires sociaux.

Ces deux exemples illustrent ma conception du rôle de présidente : ne pas faire d'esbroufe, mais m'engager pour mettre les partenaires autour de la table afin de faire avancer les projets dont notre canton a besoin.

PROTÉGER LA POPULATION, SOUTENIR LES TRAVAILLEUR-EUSES PRÉCAIRES ET PRÉSERVER LES EMPLOIS

Par Caroline Marti,
Députée

L'annonce de la fermeture des commerces et activités et le retour à un confinement partiel, décision absolument essentielle au vu de la situation sanitaire, a provoqué une avalanche de réactions politiques que le Grand Conseil a traitées en urgence lors d'une session spéciale fin novembre.

« Le groupe PS s'est vigoureusement opposé aux tentatives de la droite de faire passer les intérêts de l'économie avant la santé de la population »

Conscient de la gravité de la situation sanitaire, le groupe PS s'est vigoureusement opposé aux tentatives de la droite de faire passer les intérêts de l'économie avant la santé de la population en exigeant une réouverture prématurée des commerces contre l'avis des expert-es épidémiologistes. En plus de menacer directement la vie des Genevois-es, cette posture idéologique du « tout pour l'économie » est injurieuse à l'égard du personnel hospitalier, au front depuis le début de la pandémie, et aujourd'hui littéralement à bout de souffle.

Mais le groupe socialiste est tout aussi conscient des conséquences sociales et économiques engendrées par les mesures de protection sanitaire.

Afin de protéger la population des conséquences de cette crise, le groupe socialiste a déposé de nombreux objets parlementaires qui peuvent se regrouper autour de 3 axes :

1. Protéger la population face à la pandémie grâce à une motion de Badia Luthi qui vise à limiter les risques de propagation du virus dans les transports publics.

2. Protéger les personnes précarisées par cette

crise à travers un projet de loi d'Helena de Freitas pour inscrire le droit à l'alimentation dans la Constitution, une motion de Sylvain Thévoz intitulée « zéro sans abris » et un projet de loi pour l'indemnisation des travailleur-euses précaires déposé par Léna Strasser.

3. Préserver les emplois grâce à une motion sur l'accompagnement des chômeur-euses et un projet de loi de soutien aux commerces de proximité ne bénéficiant pas des aides pour cas de rigueur (Caroline Marti), une motion pour la protection des apprenti-es (Léna Strasser) et une motion pour protéger le corps intermédiaire de l'Université (Amanda Gavilanes).

Par ailleurs, le groupe socialiste se félicite d'avoir pu trouver une majorité parlementaire afin de doter notre canton d'un budget pour l'année 2021, condition *sine qua non* à la délivrance de ces différentes aides, au développement des prestations et au maintien de services publics de qualité. Toutefois, il ne s'agit que d'une majorité ponctuelle de circonstance et les mois à venir risquent d'être particulièrement rudes pour la minorité de gauche du Parlement. Les partis de droite sont déterminés à profiter de cette crise pour faire passer un vaste plan de « mesures structurelles », fait d'économies budgétaires, coupes dans les prestations, démantèlement des services publics et détérioration des conditions de travail de la fonction publique, tout en refusant catégoriquement nos propositions de nouvelles recettes fiscales. En cette fin d'année 2020, le groupe socialiste a « paré au plus pressé » en votant le budget et des aides ponctuelles et immédiates pour soutenir les personnes précaires et préserver les emplois. Mais nous devons très rapidement nous projeter à plus long terme afin de défendre les services publics et les prestations, remettre en question notre système de santé inégalitaire, assurer un revenu à toutes et tous et créer une société plus résiliente.



COVID-19 : LES COMMUNES AU PLUS PRÈS DES HABITANT-ES

**Par Martin Staub,
Représentant des Conseiller-ères
administratif-ives socialistes au Comité directeur**

Quand la crise a frappé en mars 2020, le quotidien de toutes et tous a été chamboulé. Elle a aussi frappé certain-es plus durement que d'autres : les plus précaires de chaque domaine, les bas salaires, les intérimaires, les petits commerçants ou encore les étudiant-es.

Face à cette réalité, les collectivités publiques ont dû s'adapter. Et s'il est attendu de la Confédération et du canton qu'ils interviennent dans les domaines clefs de la santé, de soutien à l'emploi ou aux entreprises, les communes se doivent évidemment d'agir dans leur domaine de compétence, mais surtout à leur niveau... la proximité.

Dans un premier temps, en collaboration avec le canton, les communes ont mis en place des plans de solidarité afin de soutenir les personnes vulnérables en proposant divers services dont celui de faire les courses. Ainsi, les Genevois-es ont rapidement trouvé des réponses à leurs besoins les plus essentiels.

Ensuite, au cœur de l'été, face à l'urgence sociale, sous l'impulsion des associations puis de la Ville de Genève, les communes avec leurs bénévoles se sont mobilisées afin d'assurer les distributions alimentaires. L'effort ne s'est pas arrêté là puisque grâce à des services sociaux de proximité, l'aide individuelle, financière ou administrative, permet de parer au plus pressé.

Ces efforts ont été doublés efficacement grâce à l'action du groupe socialiste au Grand Conseil et de notre Conseiller d'État en charge de la cohésion sociale qui ont permis de faire voter un projet de loi venant en soutien aux travailleuses et travailleurs précaires ayant perdu leur emploi pendant la première vague. Reste à gagner la votation prévue le 7 mars.

Au-delà de l'aide d'urgence, les communes ont également soutenu les petits commerces, que ce soit en renonçant à la perception des loyers ou encore en distribuant des bons d'achat sous diverses formes, alliant soutien au commerce de proximité et coup de pouce à la population.

La culture n'a pas été en reste avec la création, en coopération avec le canton, de fonds spécifiques. Les cachets liés aux spectacles annulés ont été payés et les spectacles reportés quand cela était possible. Les clubs sportifs ont également été soutenus, reconnaissant leur rôle essentiel auprès des Genevois-es.

Une liste d'actions ne fait pas honneur au travail des femmes et des hommes qui, sur le terrain, donnent tout son sens au terme de « service public », mais elle rappelle le rôle des communes dans une action de proximité au plus près des besoins des habitant-es.

DE LA PETITE ENFANCE AUX GRANDES RÉFORMES



Fayrouz Kashef est professionnelle de la petite enfance depuis plus de 15 ans. Elle vient de succéder à Gabrielle Falquet à la tête de la commission de la petite enfance, de l'éducation et de la formation du PS genevois, quelques semaines à peine après son adhésion au parti !

Quels constats tires-tu de la politique en matière de petite enfance ?

Je travaille actuellement dans une structure d'accueil subventionnée par la Ville de Genève, commune où la petite enfance n'est pas (encore) municipalisée. En effet, la gouvernance des structures d'accueil est assurée par des comités bénévoles et non professionnels, à l'inverse d'autres communes genevoises, telles que Vernier ou Meyrin. Aujourd'hui, même si la Ville de Genève a officiellement un rôle de subventionneuse, elle agit presque davantage comme une employeuse que les comités employeurs bénévoles. Un système qui, selon moi, a atteint sa limite.

Comment as-tu décidé d'adhérer au Parti Socialiste ?

C'est en rejoignant le comité de l'Association des Cadres des Institutions de la Petite Enfance Genevoise que j'ai découvert divers enjeux. Je me suis intéressée aux discussions sur la gouvernance de la petite enfance, et ces réflexions m'ont donné envie de renforcer

Entretien avec Fayrouz Kashef, Présidente de la commission de la petite enfance, de l'éducation et de la formation du PS genevois

l'impact de mon engagement en rejoignant un parti. Le PS me correspondant le plus, j'ai franchi le pas et demandé l'adhésion l'été dernier. Mon intérêt pour la petite enfance rejoint notamment la lutte contre les inégalités, que nous constatons sur le terrain.

Que t'inspire ton passage rapide de nouvelle membre à Présidente de commission ?

C'est un truc de dingue ! Je voulais pouvoir utiliser mon engagement politique pour relayer la voix des gens que je côtoie, visibiliser les enjeux de la gestion des structures d'éducation préscolaires, et j'aurai désormais les moyens pour le faire. Je suis très contente et honorée d'avoir été nommée, et j'espère être à la hauteur.

Selon toi, que doit défendre le PS en matière de petite enfance ?

Une réforme de la gouvernance, pour viser à terme la cantonalisation de la petite enfance, au même titre que l'école obligatoire. Les parents devraient avoir le choix de placer leurs enfants en crèche, ce qui présuppose qu'un nombre suffisant de places soient disponibles. La cantonalisation doit aussi permettre d'uniformiser les conditions de travail et de mettre fin aux différences de traitement dans les communes.

Propos recueillis par Diego Esteban

PARTICIPER

Si tu souhaites participer à la prochaine réunion de la commission de la petite enfance, de l'éducation et de la formation du PS genevois, tu peux nous contacter à l'adresse suivante : psg@ps-ge.ch

SORTIR DU « MASCULIN UNIVERSEL »

**Entretien avec Liliane Maury Pasquier,
Présidente honoraire de l'Assemblée
parlementaire du Conseil de l'Europe**



Jacqueline Messerli

Depuis les années 1990, Liliane Maury Pasquier se bat pour que les textes législatifs et administratifs soient rédigés de manière non sexiste. Si d'autres pays francophones semblent avoir fait un bond dans la direction d'une écriture inclusive, en Suisse et en France cette cause est loin de faire l'unanimité au sein de la classe politique.

Pourquoi l'écriture inclusive est-elle un combat politique ?

Depuis la Révolution française, le masculin l'emporte sur le féminin dans la langue de Molière. Ça veut tout dire ! Écrire au masculin, c'est une manière d'invisibiliser

les femmes. Prendre la peine de rédiger de façon épicène, c'est au contraire une manière de ne pas exclure cette moitié de la population.

Dans ta carrière politique, comment as-tu défendu l'adoption d'un langage non sexiste dans les textes administratifs et législatifs ?

J'ai participé à la fin des années 1990 à une commission ad hoc pour la révision de la Constitution fédérale. J'ai réalisé que le texte allemand comportait de nombreuses tournures épicènes alors qu'en français, tout était au masculin. Je me suis battue pour que les formulations soient rédigées de façon inclusive mais mes propositions ont pour la plupart été balayées.

J'ai tout de même réussi à faire changer quelques tournures, comme « L'exercice du droit de vote se fait dans la commune de domicile » au lieu de « Les citoyens et électeurs votent dans leur commune de domicile ». C'est un changement qui peut sembler mineur

mais qui a l'avantage d'ôter toute référence au genre. La formulation devient ainsi complètement neutre.

À Strasbourg, au Conseil de l'Europe, je me suis notamment battue pour que toutes les communications émanant de la présidence soient rédigées de manière non sexiste. A mon départ, mon équipe a reconnu qu'elle ne pouvait plus envisager d'écrire un texte entièrement au masculin, alors que la majorité trouvait l'exercice trop compliqué au début.

Quelles ont été les réactions ?

J'ai tout entendu, mais le reproche le plus fréquent est que l'écriture inclusive alourdit la lecture. Or c'est complètement faux, puisque ce n'est qu'une simple question d'habitude. J'ai aussi souvent entendu dire que cette façon d'écrire dénaturait la langue française. Pourtant, le français est une langue vivante, il est en constante évolution et ne subit aucun dommage du fait qu'on féminise certaines tournures.

Que répondre à celles et ceux qui estiment que ce combat est anecdotique ?

Il peut paraître anecdotique, mais la violence des réactions sur le sujet démontre que ça n'est pas le cas. C'est un combat symbolique certes, mais les symboles ont leur importance. En nous battant pour un langage non sexiste, nous nous plaçons dans le registre des droits humains et nous luttons contre l'in-

visibilisation des femmes.

Est-ce qu'il s'agit d'un combat de gauche ?

Non, je ne crois pas puisque toutes les femmes sont concernées. Depuis quelque temps, j'ai été confrontée à des réactions négatives venant de celles et ceux dont on pourrait s'attendre qu'ils et elles soutiennent la rédaction non sexiste. On nous reproche de consi-

dérer le monde comme binaire en ajoutant les formes féminines, alors que certain-es ne se retrouvent ni dans le genre masculin, ni dans le genre féminin. Je comprends ces remarques, mais j'estime que dans l'ordre des priorités, redonner plus de place aux femmes qui sont invisibilisées depuis des millénaires est plus urgent.

Propos recueillis par Frédérique Bouchet

Une charte pour une pratique harmonisée

Par Frédérique Bouchet,
Secrétaire générale

« La féminisation du langage est omniprésente dans votre communication et cela devient insupportable. » « Vous avez oublié de féminiser *tous* dans cette publication sur les réseaux sociaux, attention ! » Régulièrement, le secrétariat reçoit des messages en rapport au langage inclusif. Si la question peut paraître anecdotique pour certain-es, c'est en réalité une question complexe qui a tendance à exacerber les sensibilités.

Le PS genevois utilise l'écriture inclusive dans ses supports de communication depuis longtemps. L'usage avait toutefois tendance à changer en fonction du rédacteur ou de la rédactrice. Sur proposition du groupe égalité, le secrétariat du PSG a suivi une formation sur l'écriture inclusive. L'occasion de questionner nos pratiques et d'élaborer une charte fixant les règles qui garantissent une certaine cohérence et une uniformité dans la communication externe et interne du PS genevois.

Détail marquant, il n'existe pas qu'une seule manière de rédiger de façon non sexiste. Chaque organisation a ses habitudes et peut fixer des règles différentes. Si certains principes devraient être favorisés, comme la féminisation des noms de fonction ou l'utilisation des mots englobants (« le groupe socialiste » au lieu de « les députés », « les entreprises » au lieu de « les entrepreneurs »), d'autres nécessitent qu'on s'y attarde et qu'on choisisse l'option qui nous semble la plus adéquate.

Militant.e.s, militant-es, militantEs, militantXes ou militant-e-s : comment choisir ?

Quand il s'agit d'écrire un nom en incluant la forme féminine, une multitude de choix s'offre aux personnes qui rédigent. Le point médian a l'avantage d'être discret, mais il n'apparaît pas sur un clavier. Les points ont l'inconvénient de donner l'impression que la phrase touche à sa fin. Le E majuscule donne l'impression d'une surreprésentation du genre féminin. Le X, qui permet d'inclure les personnes non binaires, rend la lecture plus difficile. Le PSG a finalement opté pour le tiret, bien connu et facile à trouver sur le clavier, mais non répété. Ainsi, au lieu de dire les militant-e-s, nous écrivons les militant-es, et limitons ainsi la coupure du mot à une seule.

Les militants et les militantes sont actives. Et alors ?

L'Académie française exige que l'accord se fasse toujours au masculin, quand les deux genres sont mentionnés. Or il nous a semblé important de sortir de la logique du « tout masculin » pour passer à une logique d'accord de proximité. Il ne reste plus qu'à sortir de nos habitudes et des règles que l'on a apprises à l'école !



La charte détaillant l'ensemble des règles d'écriture inclusive adoptées par le PS genevois peut être consultée à cette adresse : www.ps-ge.ch/ecriture-inclusive

LUCIE : ANIMATRICE DE CAMPAGNE EN PLEINE PANDÉMIE

**Portrait de Lucie Caille, animatrice de campagne
par Eloisa Gonzalez**



Lucie a rejoint le Parti socialiste genevois comme animatrice de campagne à 40% en mars 2020. Elle a 27 ans, vient de Fribourg et réside à Genève depuis 5 ans où elle est venue pour ses études de bachelor à la HEAD. Avant de commencer un master à la HEAD en art visuel, spécialisation sur l'art socialement engagé, elle a travaillé dans le milieu culturel en effectuant des stages aux cinémas du Grütli et au festival culturel Bel-luard à Fribourg.

Elle dit être arrivée un peu par hasard au PS, même si ses expériences semblent prouver le contraire. À Fribourg elle dépouillait les votes dans sa commune quand elle était plus jeune. En outre, cette dernière année, elle a activement contribué à la création de l'association d'étudiant-es de la HEAD. L'objectif est qu'elle soit pérenne quand elle quittera la HEAD en juin prochain. Ce projet a engendré beaucoup de questions

politiques et organisationnelles. Le poste d'animatrice de campagne du PS a fait résonance de par les nombreuses convergences existant entre politique, culture et formation. Elle y a vu des connexions entre les faits, la réalité et la création. Sa curiosité l'a poussée à postuler pour s'ouvrir à d'autres manières de fonctionner.

« Lucie dit être arrivée un peu par hasard au PS, même si ses expériences semblent prouver le contraire »

Elle collabore aux actions de mobilisation : organisation des stands, des tractages, présence à des manifestations. Elle nous appelle, nous rappelle, se rend sur place et prend des photos et témoignages pour alimenter les réseaux sociaux. Ses débuts, alors que nous étions en pleine première vague de la COVID-19, n'ont pas été évidents. Mais elle a pu rencontrer enfin les camarades directement et établir des contacts avec notre camarade Jean-Pierre Tombola, nouveau chargé de mobilisation au Comité directeur. Elle trouve que la forte motivation des militant-es donne beaucoup de sens à ses tâches et en est très admirative.

Elle est ravie de ses premiers mois au PS. Un emploi à temps partiel qui correspondant à un choix, un mode de vie qu'elle souhaite faire durer en tous cas à moyen terme pour lui laisser plus de temps pour d'autres projets, notamment dans le domaine de la culture maraîchère.



L'AUBERGE DES VERGERS : UNE FABRIQUE DE LIEN DANS LE CIRCUIT COURT ALIMENTAIRE

**Par Timothée Fontolliet,
Conseiller municipal en Ville de Genève et Vice-
président de la coopérative de l'Auberge des Vergers**

Comment construire un quartier vivant ? Quelle est la place de l'alimentation locale dans la construction d'un nouveau quartier ? Ces questions, les futur-es habitant-es de l'écoquartier des Vergers, à Meyrin, ont essayé d'y répondre plusieurs années avant d'emménager.

Dans un contexte de construction de nouveaux quartiers en périphérie de l'agglomération genevoise, un des principaux risques est de construire des « cités-dortoirs », dans lesquelles les liens entre habitant-es, cultures et générations sont rares. Pour éviter cela, le projet de l'Auberge des Vergers a été pensé comme une « fabrique de liens », un catalyseur social, trait d'union à la fois intergénérationnel et interculturel, permettant à toutes et tous de vivre une expérience sociale et culturelle dans une structure valorisant les démarches durables, locales et solidaires. Pour cela, l'établissement compte sur la restauration participative. Concept inédit, cette dernière se base sur des plats proposés et réalisés par les membres coopérateur-trices, encadré-es par une petite équipe professionnelle. La cuisine devient ainsi un magnifique outil pour créer du lien entre hôtes-cuisinier-ères, client-es, voisin-es et autres visiteurs et visiteuses de passage. Une parenthèse sociale et conviviale se crée naturellement autour de préparations aussi cosmopolites que leurs auteur-es.

Visant à intégrer une boucle alimentaire en circuit court dénommée « de la fourche à la fourchette », l'Auberge des Vergers s'inscrit aussi dans une réflexion autour de l'offre alimentaire. Avec d'autres acteurs, elle intègre une synergie de quartier qui veut créer du lien à tous les échelons entre producteur-trices et consommateur-trices. Comment ? En mettant en place une agriculture vivrière au sein même du quartier ; en incitant des transformateur-trices – boucher-ère, boulanger-ère, fromager-ère – à s'installer à proximité ; en montant un supermarché paysan destiné à renforcer le lien avec les productrices et producteurs locaux ; et finalement en créant une auberge participative où chacun-e viendra profiter d'un moment convivial autour d'un repas local.

En résumé, une boucle où des aliments biologiques et de saison ne parcourent que quelques centaines de mètres avant d'atterrir dans une assiette préparée avec amour par un-e voisin-e. Une utopie ? L'Auberge des Vergers est là pour vous prouver le contraire.



www.aubergedesvergers.ch



Élection complémentaire
au Conseil d'État
7 mars 2021



JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins
1205 Genève

FABIENNE FISCHER
au Conseil d'État

Changeons de cap. Maintenant.

Votation du 7 mars 2021

Non

Initiative «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»

Non

Modification de la loi sur les services d'identification électronique (LSIE)

Non

Accord de partenariat économique entre les États de l'AELE et de l'Indonésie

Oui

Indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre coronavirus